



Commission de Surveillance
du Secteur Financier

Lettre-circulaire

MISE EN PLACE D'UNE ADRESSE

MAIL ELECTRONIQUE

FONCTIONNELLE PAR LA DIRECTION

DE VOTRE BANQUE



Commission de Surveillance
du Secteur Financier

Lettre-circulaire

Concerne : mise en place d'une adresse mail électronique fonctionnelle par la direction de votre banque

Luxembourg, le 4 mars 2021

**Aux directions des
établissements de crédit**

Mesdames, Messieurs,

Afin de faciliter la communication avec les établissements de crédit, nous vous demandons par la présente d'installer sur vos serveurs de courrier électronique une adresse fonctionnelle unique, sécurisée par l'encryption des lignes, permettant à la CSSF de s'adresser à la direction de votre établissement.

En ce qui concerne les détails techniques de cette adresse, nous vous demandons d'implémenter une encryption obligatoire de la ligne de communication (en utilisant le protocole « TLS required ») de vos mails adressés à la CSSF. Ceci implique que vos serveurs mails doivent en permanence disposer d'un certificat valide.

Pour ce qui est de la gestion du compte mail créé, nous nous attendons à ce que le courrier électronique que nous envoyons à cette nouvelle adresse fonctionnelle soit pris en charge sans délai au niveau de la direction de votre banque, et que des procédures de dispatch interne, gestion et suivi soient mises en place pour garantir le traitement au niveau hiérarchique et organisationnel le plus approprié.

La CSSF considérera les courriers électroniques envoyés à cette nouvelle adresse fonctionnelle comme ayant été envoyés directement à la direction de votre établissement.

Pour répondre, le cas échéant, à nos envois, il vous suffira de faire un retour de courriel, en copiant, si vous le jugez utile, vos contacts CSSF directs.

Veillez nous informer, pour le 31 mars 2021, par mail à l'adresse banque@cssf.lu de l'adresse fonctionnelle choisie par votre établissement, et des domaines pour lesquels la CSSF de son côté devra forcer l'encryption TLS pour les mails que nous vous envoyons.

Aussi, tout en vous demandant d'assurer une certaine pérennité à cette adresse, nous vous invitons à nous tenir informés dans les meilleurs délais au cas où cette adresse fonctionnelle devait être modifiée.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Frank Bisdorff
Premier conseiller de direction

Claude Wampach
Directeur

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), toutes les communications de la CSSF vers l'extérieur seront effectuées par courriel et ne porteront pas de signatures manuscrites.



Commission de Surveillance du Secteur Financier

283, route d'Arlon

L-2991 Luxembourg (+352) 26 25 1-1

direction@cssf.lu

www.cssf.lu